

NOUVEAUX ACTES REALISABLES PAR LES AIDES SOIGNANTS ET AUXILIAIRES DE PUERICULTURE

Le Décret n° 2021-980 du 23 juillet 2021 relatif à la réalisation de certains actes professionnels par les infirmiers et d'autres professionnels de santé introduit la notion de soins courants de la vie quotidienne que pourront réaliser les aides-soignants et les auxiliaires de puériculture dans la limite de leurs compétences et modifie les dispositions applicables aux infirmiers, notamment l'intitulé et les conditions de réalisation de certains actes relevant du rôle propre de l'infirmier.

« L'infirmier ou l'infirmière peut également confier à l'aide-soignant ou l'auxiliaire de puériculture la réalisation, le cas échéant en dehors de sa présence, de soins courants de la vie quotidienne, définis comme des soins liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée et qui pourraient être réalisés par la personne elle-même si elle était autonome ou par un aidant. »

Cet élargissement du champ de compétences implique que les aides-soignants diplômés avant 2022, auront reçu la formation qui leur permettra d'accomplir l'ensemble des nouveaux actes.



ASPIRATION ENDO-TRACHEALE et OXYGENOTHERAPIE

OBJECTIFS

- Accompagner les professionnels aides-soignant(e)s dans l'acquisition des nouveaux actes réglementés par le référentiel d'activités du 10 juin 2021
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques des nouveaux actes pouvant être effectués par les aides-soignant(e)s
- Mettre œuvre des soins liés à l'évaluation du changement de l'état clinique du patient et, lors de la responsabilité partagée avec l'IDE

CONTENU ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentation du référentiel d'activités 2021
 - Dans le cadre du changement de l'état clinique de la personne*
- Recueil de la saturation en oxygène
 - Dans le cadre de la réalisation des soins en situation aiguë*
- Réalisation d'aspiration endo-trachéale sur orifice trachéal cicatrisé et non inflammatoire
- Oxygénothérapie : changement de lunette à oxygène courbe avec tubulure sans intervention sur le débitmètre
- Pose et changement de masque pour aide à la respiration en situation stable en situation chronique

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ET ACQUIS

- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

PUBLIC

Aides-soignant(e)s, Auxiliaire de puériculture, diplômés avant août 2022

INSCRIPTION

Au plus tard 3 semaines avant la date de formation souhaitée

DUREE

7h en une journée

LIEU

IFSI/IFAS de Montélimar, accessible aux personnes en situation de handicap

TYPE DE FORMATION

Présentielle

PLUSIEURES DATES PROPOSÉES

12/10/2022 Ou 08/11/2022 Ou 01/02/2023 Ou 12/06/2023

TARIF

200 € par agent
500 € par groupe de 3 agents de la même structure

CONDITIONS

Nombre de participants : 12

RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

Annie JARDOT

Intervenants

Cadre de santé formateur
Infirmier(ère)s



IFSI / IFAS
3 Rue Général
de Chabrilan
26200 MONTEILIMAR

04.75.53.43.84



LA GLYCEMIE CAPILLAIRE ET TRANSDERMIQUE

OBJECTIFS

- Accompagner les professionnels aides-soignant(e)s dans l'acquisition des nouveaux actes réglementés par le référentiel d'activités du 10 juin 2021
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques des nouveaux actes pouvant être effectués par les aides-soignant(e)s
- Mettre œuvre des soins liés à l'évaluation du changement de l'état clinique du patient et lors de la responsabilité partagée avec l'IDE

CONTENU ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Présentation du référentiel d'activités aides-soignant(e)s 2021

Dans le cadre du changement de l'état clinique de la personne

- Recueil de glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique

METHODES PEDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Pratiques simulées

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES ET ACQUIS

- Questionnaire de satisfaction de fin de formation

 **PUBLIC**

Aide-soignant(e), Auxiliaire de puériculture, diplômés avant août 2022

 **INSCRIPTION**

Au plus tard 3 semaines avant la date de formation souhaitée

 **DUREE**

7h en une journée

 **LIEU**

IFSI/IFAS de Montélimar, accessible aux personnes en situation de handicap

 **TYPE DE FORMATION**
Présentielle

 **PLUSIEURES DATES PROPOSÉES**

20/10/2022 Ou **21/10/2022** Ou **23/11/2022** Ou **24/11/2022** Ou **22/03/2023** Ou **23/03/2023** Ou **06/06/2023** Ou **07/06/2023**

 **TARIF**

200 € par agent
500 € par groupe de 3 agents de la même structure

 **CONDITIONS**

Nombre de participants : 10

 **RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE**

Annie JARDOT

Intervenants

Cadre de santé formateur
Infirmier(ère)s



IFSI / IFAS
3 Rue Général
de Chabrilan
26200 MONTEILIMAR

04.75.53.43.84

